

**PRÉPARATIONS A L'ENTRÉE
EN FORMATION DE TRAVAILLEURS SOCIAUX
ANNÉE 2019 :**

SÉLECTIONS DE NIVEAU II ET IV

- **ASS (Assistant de Service Social)**
- **EJE (Educateur de Jeunes Enfants)**
- **ES (Educateur Spécialisé)**
- **ETS (Educateur Technique Spécialisé)**
- **ME (Moniteur-Educateur)**
(TISF - Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale : sélection en 2020)

PUBLIC

Toute personne désirant se présenter aux sélections en centre de formation de travailleurs sociaux.

OBJECTIFS

- Développer et affiner sa connaissance du secteur professionnel, des formations et des métiers
- Définir son projet professionnel dans le secteur
- Connaître les attendus des différentes épreuves de sélection
- Savoir présenter son parcours et ses motivations quant à la formation et l'exercice futur d'un métier
- Préparer son dossier de candidature : méthodologie pour la rédaction, clarté et structuration des documents, pertinence et personnalisation de l'argumentation pour le projet professionnel
- S'exercer à la communication et à la prise de parole

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

- **Les inscriptions se font à l'aide du bulletin d'inscription ci-joint.**
- **Elles sont prises dans l'ordre d'arrivée et confirmées dès qu'un nombre suffisant d'inscriptions est enregistré.**
- **La clôture des inscriptions se fera le 30 novembre 2018.**

☞ - Inscription à titre individuel

- Chaque participant inscrit à titre individuel et à ses frais, reçoit un contrat de formation en 2 exemplaires. Le contrat précise les modalités de paiement de la formation. L'inscription est définitive à réception d'un des 2 exemplaires du contrat, signé par le participant. Néanmoins, en application de la réglementation, le futur stagiaire peut, dans les 10 jours qui suivent la signature du contrat, se rétracter par lettre recommandée avec accusé de réception.
- **Une somme représentant 30% du prix de la formation est à verser au titre d'arrhes à l'IRTS de Franche-Comté. Ce chèque sera encaissé au démarrage de la formation, à joindre impérativement au bulletin d'inscription.**
- Cette somme sera restituée en cas de désistement dans les 10 jours qui suivent la signature du contrat de formation. Le solde est réglé selon les dispositions prévues dans le contrat de formation.

☞ - Inscription par l'employeur

- Si l'inscription se fait par l'employeur au titre de la formation professionnelle continue, ce dernier reçoit une convention de formation en 2 exemplaires. Dans ce cas également, l'inscription est définitive à réception d'un des 2 exemplaires signé de la convention.
- Le prix de la formation est payé directement par l'entreprise.

☞ - Formation prise en charge par un organisme agréé

Le prix de la formation est réglé directement par cet organisme. Il appartient à l'employeur de vérifier au moment de l'inscription du salarié, que l'organisme financeur a bien pris en compte l'inscription à la formation.

☞ - Annulation de la formation

Si le nombre d'inscriptions est insuffisant, l'IRTS de Franche-Comté se réserve le droit d'annuler une formation. Les personnes déjà inscrites seront prévenues dans les meilleurs délais.

☞ - Arrêt de la formation avant son terme

Le contrat ou la convention qui lie le participant ou son employeur à l'IRTS de Franche-Comté ne peut être résilié qu'en cas de force majeure¹. Dans ce cas, le montant des sommes retenues est calculé au prorata temporis, avec un montant minimum de 50% du prix de la formation. En l'absence de cas de force majeure, la totalité du prix de la formation est due.

¹ : Est un cas de force majeure tout événement extérieur aux parties, imprévisible et irrésistible.

☞ - Absences durant la formation

L'absence d'un participant n'entraîne pas de modification du prix du stage.

☞ - Validation de la formation

Une fois la formation terminée, une attestation de formation nominative est délivrée au stagiaire. L'employeur et éventuellement l'organisme financeur sont destinataires d'une copie de l'attestation de formation.

☞ - Tarif de la formation

- Le prix indiqué pour chaque parcours comprend l'animation pédagogique, la documentation distribuée pendant la formation ainsi que la logistique administrative.
- Ce prix reste le même pour tous les types d'inscriptions.

**Préparation aux sélections pour entrer en formation
d'Assistant de Service Social
d'Éducateur de Jeunes Enfants
d'Éducateur Spécialisé
d'Éducateur Technique Spécialisé**

Organisation pédagogique :

Parcours commun à tous les candidats et enseignements obligatoires :

- **Connaissance du secteur social, des formations et des métiers : 12 h**
 - Table ronde des professionnels du secteur
 - Rencontres avec les responsables des filières ASS, EJE, ES et ETS
 - Connaissance du secteur : publics accompagnés, dispositifs, établissements...
 - Possibilité de stages d'immersion (durant la période de préparation)
 - Possibilités d'entretiens conseils et capitalisation des informations

- **Préparation du dossier d'admissibilité : 18 h**
 - Méthodologies pour présentation d'un CV et d'une lettre de motivation
 - Argumentaire et projet professionnel : rédiger une argumentation étayée par ses expériences et / ou ses connaissances du secteur et du métier choisi
 - Techniques rédactionnelles pour structurer, clarifier et corriger son écrit
 - Exercices d'application et correction

- **Préparation à l'entretien d'admission : 30 h**
 - 1- Présentation de soi, parcours et motivations :*
 - Connaissance de soi : analyse du parcours et des acquis de l'expérience en lien avec le secteur social, analyse des motivations et valeurs professionnelles.
 - Confrontation profil personnel / pistes professionnelles : validation du projet et mise en place d'un argumentaire - projet et motivations, phase préparatoire à l'oral devant jury.
 - Analyse de la situation d'examen oral :
 - * Les enjeux, le contexte, les objectifs, les moyens, les motivations.
 - * Les modes de communication appliqués à une évaluation orale devant jury.

 - 2- Préparation à l'évaluation orale devant jury :*
 - Présentation de l'argumentaire-projet avec mise en situation.
 - Mise en situation d'évaluation orale générale devant jury «blanc».

➤ **3 Modules optionnels :**

Module 1 : Prise de parole et gestion du stress (9h)

Pour gagner en aisance dans la communication devant un jury, oser prendre la parole, s'exprimer clairement, apprendre des techniques de gestion du stress.

Modules 2 et 3 : Ecriture

La récente réforme des diplômes de niveau 2 a modifié les épreuves de sélection et les candidats ne présenteront plus, comme les années précédentes, une épreuve écrite sur table de 3 heures.

Pour autant, au vu des exigences de la formation et des métiers en terme d'écriture, il nous a semblé important de maintenir une proposition de modules optionnels écrits. Les candidats qui souhaitent approfondir leurs connaissances et / ou travailler davantage un domaine afin de surmonter d'éventuelles difficultés, peuvent suivre en complément l'un ou / et l'autre de ces modules :

- Module 2 : Aisance rédactionnelle (12 h)

Pour gagner en aisance rédactionnelle, retrouver le plaisir d'écrire à travers des exercices ludiques, savoir se relire et reprendre ses erreurs, travailler la concision des phrases, le choix des mots...

- Module 3 : Atelier d'écriture créative (12 h)

Pour développer sa pratique de l'écriture ou se réconcilier avec elle : jeux d'écriture avec une approche ludique, création de textes inédits et originaux.

Durée :

60 heures de préparation, auxquelles peuvent s'ajouter les heures des modules optionnels choisis.

Prix : 620 euros

Module 1 : Prise de parole et gestion du stress	90 euros
Module 2 : Aisance rédactionnelle	120 euros
Module 3 : Atelier d'écriture créative	120 euros

**CALENDRIER AS - EJE - ES - ETS
GROUPE 1**

MOIS	DATES	HORAIRES	THÈME
JANVIER	MARDI 8	9H00-12H00	RÉUNION DE RENTRÉE
		14H00-17H00	CONNAISSANCE DU SECTEUR
	JEUDI 10	9H00-12H00	PRÉPARATION DU DOSSIER D'ADMISSIBILITÉ
	VENDREDI 11	9H00-12H00	ORAL DE MOTIVATION
		13H30-16H30	
	MERCREDI 23	9H00-12H00	ORAL DE MOTIVATION
		13H30-16H30	
JEUDI 24	9H00-12H00	PRÉPARATION DU DOSSIER D'ADMISSIBILITÉ	
JEUDI 31	13h30-16h30	CONNAISSANCE DU SECTEUR SOCIAL	
FEVRIER	MERCREDI 6	9H00-12H00	ORAL DE MOTIVATION
		13H30-16H30	
	JEUDI 7	9H00-12H00	PRÉPARATION DU DOSSIER D'ADMISSIBILITÉ
	JEUDI 21	9H00-12H00	PRÉPARATION DU DOSSIER D'ADMISSIBILITÉ
	MARDI 26	9H00-12H00	ORAL DE MOTIVATION
13H30-16H30			
MARS	MARDI 5	13H30-16H30	RENCONTRE RESPONSABLES FILIÈRES
	JEUDI 7	9H00-12H00	PRÉPARATION DU DOSSIER D'ADMISSIBILITÉ
	JEUDI 14	9H00-12H00	PRÉPARATION DU DOSSIER D'ADMISSIBILITÉ
	JEUDI 21	9H00-12H00	CONCOURS BLANC ORAL ASS / ETS
		13H30-16H30	RETOURS ÉPREUVES BLANCHES + BILAN DES FORMATIONS ASS / ETS
	MARDI 26	9H00-12H00	CONCOURS BLANC ORAL ES
		13H30-16H30	RETOURS ÉPREUVES BLANCHES + BILAN DE FORMATION ES
	JEUDI 28	9H00-12H00	CONCOURS BLANC ORAL EJE
13H30-16H30		RETOURS ÉPREUVES BLANCHES + BILAN DE FORMATION EJE	

MODULES OPTIONNELS :

MODULE 1 : PRISE DE PAROLE ET GESTION DU STRESS

LUNDI 4 MARS 2019	9H00-12H00
VENDREDI 8 MARS 2019	9H00-12H00
MARDI 12 MARS 2019	9H00-12H00

MODULE 2 : AISANCE REDACTIONNELLE

MERCREDI 16 JANVIER 2019	9h00-12h00
MERCREDI 30 JANVIER 2019	9h00-12h00
MERCREDI 13 FÉVRIER 2019	9h00-12h00
MERCREDI 06 MARS 2019	9h00-12h00

MODULE 3 : ATELIER D'ÉCRITURE CRÉATIVE

VENDREDI 18 JANVIER 2019	13h30-16h30
VENDREDI 25 JANVIER 2019	13h30-16h30
VENDREDI 8 FÉVRIER 2019	13h30-16h30
VENDREDI 15 FÉVRIER 2019	13h30-16h30

**CALENDRIER AS - EJE - ES - ETS
GROUPE 2**

MOIS	DATES	HORAIRES	THÈME
JANVIER	MARDI 8	9H00-12H00	RÉUNION DE RENTRÉE
		14H00-17H00	CONNAISSANCE DU SECTEUR
	JEUDI 10	13H30-16H30	PRÉPARATION DU DOSSIER D'ADMISSIBILITÉ
	MARDI 15	9H00-12H00	ORAL DE MOTIVATION
		13H30-16H30	
	JEUDI 24	13H30-16H30	PRÉPARATION DU DOSSIER D'ADMISSIBILITÉ
	MARDI 29	9H00-12H00	ORAL DE MOTIVATION
13h30-16h30			
JEUDI 31	13h30-16h30	CONNAISSANCE DU SECTEUR SOCIAL	
FÉVRIER	JEUDI 7	13H30-16H30	PRÉPARATION DU DOSSIER D'ADMISSIBILITÉ
	MARDI 12	9H00-12H00	ORAL DE MOTIVATION
		13H30-16H30	
	JEUDI 21	13H30-16H30	PRÉPARATION DU DOSSIER D'ADMISSIBILITÉ
MARDI 26	9H00-12H00	ORAL DE MOTIVATION	
	13H30-16H30		
MARS	MARDI 5	13H30-16H30	RENCONTRE RESPONSABLES FILIÈRES
	JEUDI 7	13H30-16H30	PRÉPARATION DU DOSSIER D'ADMISSIBILITÉ
	JEUDI 14	13H30-16H30	PRÉPARATION DU DOSSIER D'ADMISSIBILITÉ
	JEUDI 21	9H00-12H00	CONCOURS BLANC ORAL ASS / ETS
		13H30-16H30	RETOURS ÉPREUVES BLANCHES + BILAN DES FORMATIONS ASS / ETS
	MARDI 26	9H00-12H00	CONCOURS BLANC ORAL ES
		13H30-16H30	RETOURS ÉPREUVES BLANCHES + BILAN DE FORMATION ES
	JEUDI 28	9H00-12H00	CONCOURS BLANC ORAL EJE
13H30-16H30		RETOURS ÉPREUVES BLANCHES + BILAN DE FORMATION EJE	

MODULES OPTIONNELS :

MODULE 1 : PRISE DE PAROLE ET GESTION DU STRESS

LUNDI 4 MARS 2019	13H30-16H30
VENDREDI 8 MARS 2019	13H30-16H30
MARDI 12 MARS 2019	13H30-16H30

MODULE 2 : AISANCE RÉDACTIONNELLE

MERCREDI 16 JANVIER 2019	9h00-12h00
MERCREDI 30 JANVIER 2019	9h00-12h00
MERCREDI 13 FÉVRIER 2019	9h00-12h00
MERCREDI 06 MARS 2019	9h00-12h00

MODULE 3 : ATELIER D'ÉCRITURE CRÉATIVE

VENDREDI 18 JANVIER 2019	13h30-16h30
VENDREDI 25 JANVIER 2019	13h30-16h30
VENDREDI 8 FÉVRIER 2019	13h30-16h30
VENDREDI 15 FÉVRIER 2019	13h30-16h30



BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner à : IRTS de Franche-Comté
1, rue Alfred de Vigny – CS 52107 - 25051 BESANCON CÉDEX
Tél: 03 81 41 61 14 (ou 03 81 41 67 68)

PRÉPARATION AUX CONCOURS D'ENTRÉE EN CENTRE DE FORMATION DE TRAVAILLEURS SOCIAUX
AS - EJE - ES - ETS
ANNÉE 2019

Mme Melle Mr NomPrénom.....
Adresse :
Téléphone : Courriel :
Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance :
N° sécurité sociale.....
Votre diplôme le plus élevé :

Cocher votre choix

Concours présenté :

AS	
----	--

EJE	
-----	--

ES	
----	--

ETS	
-----	--

Si vous vous présentez à différents concours, cocher la filière prioritaire (1 seule).

Parcours commun obligatoire (60 heures) :	
Groupe 1 <input type="checkbox"/>	Groupe 2 <input type="checkbox"/>
Modules optionnels :	
Module 1: Prise de parole et gestion du stress <input type="checkbox"/>	Module 2: Aisance rédactionnelle <input type="checkbox"/>
Module 3: Atelier d'écriture créative <input type="checkbox"/>	

Prise en charge du financement de la préparation :

- Par vous : Oui Non
Par un autre organisme : Oui Non Lequel ?
Adresse.....

- Par l'employeur : Oui Non

Dénomination et adresse du service employeur :
.....

Adresse du lieu de travail

Tél :

Si le financement est assuré par l'employeur, indiquez le nom de la personne destinataire de la convention :

.....

Date :

Cadre réservé à l'IRTS

Signature du stagiaire

Ou signature et cachet de l'employeur

Montant de la formation :

Montant de l'acompte :

Inscription effective du :

- ***Pour les inscriptions à titre individuel, seules les inscriptions accompagnées d'un chèque d'arrhes de 30 % libellé à l'ordre de l'IRTS de Franche-Comté pourront être validées.***
- ***Ce bulletin d'inscription doit être accompagné d'une photo d'identité.***

**Préparation aux sélections pour entrer en formation
de Moniteur Éducateur
(Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale : sélection en
2020)**

Organisation pédagogique :

Parcours commun à tous les candidats et enseignements obligatoires :

• **Connaissance du secteur social, des formations et des métiers : 12 h**

- Rencontre avec les professionnels du secteur
- Interventions de professionnels sur la connaissance des publics accompagnés
- Rencontres avec des formateurs
- Présentation des formations et du projet pédagogique de l'IRTS
- Possibilité de stages d'immersion (durant la période de la préparation)
- Possibilités d'entretiens conseils et capitalisation des informations

• **Préparation à l'entretien de sélection : 30 h**

1- Présentation de soi, parcours et motivations :

- Connaissance de soi : analyse du parcours et des acquis de l'expérience en lien avec le secteur social, analyse des motivations et valeurs professionnelles.
- Confrontation profil personnel / pistes professionnelles : validation du projet et mise en place d'un argumentaire - projet et motivations, phase préparatoire à l'oral devant jury.

2- Analyse de la situation d'examen oral :

- Les enjeux, le contexte, les objectifs, les moyens, les motivations.
- Les modes de communication appliqués à une évaluation orale devant jury.

3- Préparation à l'évaluation orale devant jury :

- Présentation de l'argumentaire - projet avec mise en situation.
- Mise en situation d'évaluation orale générale devant jury «blanc».

➤ **4 Modules optionnels :**

Module 1 : Prise de parole et gestion du stress (9h)

Gagner en aisance dans la communication devant un jury, oser prendre la parole, s'exprimer clairement, apprendre des techniques pour gérer son stress.

Modules 2 et 3 : Préparation à l'écrit (de 12h chacun)

De nombreux candidats ne présenteront pas d'épreuve écrite sur table. Pour autant, au vu des exigences de la formation et du métier en terme d'écriture, il nous a semblé important de proposer des modules optionnels pour l'écrit. Les candidats qui souhaitent approfondir leurs connaissances et / ou travailler davantage ce domaine afin de surmonter d'éventuelles difficultés, peuvent suivre en complément l'un ou / et l'autre de ces modules :

Module 2 : Aisance rédactionnelle (12h)

Gagner en aisance rédactionnelle, retrouver le plaisir d'écrire à travers des exercices ludiques, savoir se relire et reprendre ses erreurs, travailler la concision des phrases, le choix des mots...

Module 3 : Atelier d'écriture créative (12h)

Jeux d'écriture avec une approche ludique pour créer des textes inédits et se réconcilier avec l'écriture.

Module 4 : Préparation à l'épreuve écrite d'admissibilité (pour les candidats qui la présentent) (12h)

- Méthodologie pour l'étude de texte et l'argumentation.
- Exercices de mises en situation et gestion du temps pour rédiger, travaux à partir des sujets des années précédentes.
- Concours blanc écrit avec retours individualisés et corrigés.

Durée :

42 heures de préparation, auxquelles peuvent s'ajouter les heures des modules optionnels choisis.

Prix : 430 euros

Module 1 : Prise de parole et gestion du stress	90 euros
Module 2 : Aisance rédactionnelle	120 euros
Module 3 : Atelier d'écriture créative	120 euros
Module 4 : Préparation à l'épreuve écrite d'admissibilité	120 euros

CALENDRIER ME – 2019

MOIS	DATES	HORAIRES	THÈME
JANVIER	MARDI 15	9h00-12h00	RÉUNION DE RENTRÉE
		14h00-17h00	TABLE RONDE DES PROFESSIONNELS
	JEUDI 24	9h00-12h00	ORAL DE MOTIVATION
		13h30-16h30	
JEUDI 31	13h30-16h30	TABLE RONDE DES PROFESSIONNELS : LA NOTION D'ACCOMPAGNEMENT	
FÉVRIER	MARDI 5	13h30-16h30	RENCONTRE RESPONSABLES FILIÈRES
	JEUDI 7	9h00-12h00	ORAL DE MOTIVATION
		13h30-16h30	
	MARDI 12	9h00-12h00	ORAL DE MOTIVATION
		13h30-16h30	
	JEUDI 21	9h00-12h00	ORAL DE MOTIVATION
13h30-16h30			
MARS	JEUDI 14	9h00-12h00	JURYS ORAUX BLANCS
		13h30-16h30	BILAN DE LA FORMATION

MODULES OPTIONNELS :

MODULE 1 : PRISE DE PAROLE ET GESTION DU STRESS

En commun avec le groupe 1 (AS-EJE-ES-ETS)

LUNDI 4 MARS 2019	9h00-12h00
VENDREDI 8 MARS 2019	9h00-12h00
MARDI 12 MARS 2019	9h00-12h00

MODULE 2 : AISANCE RÉDACTIONNELLE

MERCREDI 16 JANVIER 2019	9h00-12h00
MERCREDI 30 JANVIER 2019	9h00-12h00
MERCREDI 13 FÉVRIER 2019	9h00-12h00
MERCREDI 06 MARS 2019	9h00-12h00

MODULE 3 : ATELIER D'ÉCRITURE CRÉATIVE

VENDREDI 18 JANVIER 2019	13h30-16h30
VENDREDI 25 JANVIER 2019	13h30-16h30
VENDREDI 8 FÉVRIER 2019	13h30-16h30
VENDREDI 15 FÉVRIER 2019	13h30-16h30

MODULE 4 : PRÉPARATION À L'ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ

MARDI 22 JANVIER 2019	13h30-16h30
MARDI 29 JANVIER 2019	13h30-16h30
LUNDI 11 FÉVRIER 2019	13h30-16h30
MARDI 19 FÉVRIER 2019	13h30-16h30



BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner à : IRTS de Franche-Comté
1, rue Alfred de Vigny – CS 52107 - 25051 BESANCON CÉDEX
Té : 03 81 41 61 14 (ou 03 81 41 67 68)

PRÉPARATION AUX CONCOURS D'ENTRÉE EN CENTRE DE FORMATION DE TRAVAILLEURS SOCIAUX ME - TISF ANNÉE 2019
--

Mme Melle Mr Nom Prénom.....
Adresse :
Téléphone : Courriel :
Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance :
N° sécurité sociale.....
Votre diplôme le plus élevé :

Cocher la case correspondante

Concours présenté :

ME	<input type="checkbox"/>	TISF (2020)	<input type="checkbox"/>
----	--------------------------	-------------	--------------------------

Parcours commun obligatoire (42 heures) : <input type="checkbox"/>	
Modules optionnels :	
Module 1: Prise de parole et gestion du stress <input type="checkbox"/>	Module 2: Aisance rédactionnelle <input type="checkbox"/>
Module 3: Atelier d'écriture créative <input type="checkbox"/>	Module 4: Préparation à l'épreuve écrite d'admissibilité <input type="checkbox"/>

Prise en charge du financement de la préparation :
- Par vous : Oui Non
Par un autre organisme : Oui Non Lequel ?
Adresse.....

- Par l'employeur : Oui Non
Dénomination et adresse du service employeur :
Adresse du lieu de travail

Tél :

Si le financement est assuré par l'employeur, indiquez le nom de la personne destinataire de la convention :

.....

Date :

Cadre réservé à l'IRTS

Signature du stagiaire

Ou signature et cachet de l'employeur

Montant de la formation :

Montant de l'acompte :

Inscription effective du :

- ***Pour les inscriptions à titre individuel, seules les inscriptions accompagnées d'un chèque d'arrhes de 30 % libellé à l'ordre de l'IRTS de Franche-Comté pourront être validées.***
- ***Ce bulletin d'inscription doit être accompagné d'une photo d'identité.***